

La lettre aux responsables à la PROPA

MONTREUIL, le 28 Août 1984 - N° 26

A PROPOS DES IDÉES

Chaque jour dans les entreprises les militants de la C.G.T. sont confrontés à toute une série de questions, d'affirmations liées aux difficultés rencontrées par les travailleurs.

Ces idées, ces mots ne viennent pas du "bon sens populaire" comme d'aucun voudrait le faire croire :

- il y a toujours eu des riches et des pauvres ;
- plus les salaires augmentent plus les prix grimpent ;
- il existe des chômeurs professionnels ;
- une machine en plus, ça fait encore des chômeurs ;
- diminuer le temps de travail, c'est le chaos pour l'économie...

A qui cela peut-il profiter si ce n'est au patronat lui-même.

Marteler, affirmer que la crise est fatale est l'objectif fixé. "Noyer le poisson", dirions-nous, afin d'éviter la prise de conscience, le regroupement de l'ensemble des catégories de travailleurs, la lutte revendicative. L'ensemble de nos élus mandatés se trouvent parfois désorientés parce qu'ils manquent d'éléments de réflexions ou de repères et ils hésitent parfois, avec le rythme de la vie militante, à prendre du recul pour étudier tel ou tel dossier.

L'argumentaire que nous vous adressons est conçu pour être transmis à l'ensemble des organisations syndicales relevant de votre responsabilité.

Aider à argumenter, convaincre, animer l'activité revendicative sur les points qui sont essentiels dans la période : "Salaires, 35 h, modernisation" est le but que nous poursuivons.

Loin d'être exhaustif, cet argumentaire est fait pour être enrichi selon vos plates-formes revendicatives professionnelles. Nous souhaitons que cette approche simple, de termes parfois un peu barbares, incitera à l'étude de textes plus élaborés.

La lettre aux responsables à la PROPA

2.

DES NEGOCIATIONS IMPORTANTES vont s'ouvrir à la rentrée concernant

le temps de travail. Le C.N.P.F. va venir avec ses revendications d'éclatement des conventions collectives, la remise en cause d'avantages acquis, flexibilité...

Il est important que nos organisations débattent, discutent, agissent avec les travailleurs.

L'animateur Propa doit prendre toute sa place pour aider nos organisations à mener l'activité revendicative au niveau qu'il faut, organiser des campagnes, etc...

Pour cela :

DU MATERIEL VOUS EST DEJA PARVENU :

- L'affiche "Gagner plus pour travailler tous" pour les Z.I.
- Le "Propa" n° 38 contenant des mots d'ordres, des dessins, des modèles d'affichettes utilisables pour les panneaux syndicaux et pouvant être personnalisées par les revendications locales, professionnelles, etc...

DU MATERIEL EN PREPARATION :

- Le "Propa" N° 39 du mois de septembre comprenant d'importants dossiers liés aux thèmes d'actualité ;
- Un dossier salaires, temps de travail, modernisation conçu par le secteur activité revendicative va être expédié prochainement.
- Le 20 septembre 1984, FAITES UN NOEUD A VOTRE TÉLÉ la C.G.T. s'exprimera à 19 h 35 sur A2. Thème : SALAIRE, EMPLOI.
FAITES POPULARISER CETTE EMISSION PAR L'ENSEMBLE DE VOS ORGANISATIONS.

A VOTRE DISPOSITION :

- Aidez-nous à faire connaître "Propa" - Utilisez la pub jointe pour vos courriers, vos journaux.
- "Cahier du délégué" : passez vos commandes
- Des affiches, des autocollants, des bandeaux,

EDUCATION (stage propagande de niveau supérieur du 14 au 27/10/1984 -
jointe fiche d'inscription)

INITIATION DE MASSE : "PROPA N° 33" - 50 F l'exemplaire

ARGUMENTAIRE

PLUS LES SALAIRES AUGMENTENT, PLUS LES PRIX CRIMPENT : F A U X

SAVEZ-VOUS QUE :

Le salarié vend au patron qui l'emploie sa capacité de travailler, son aptitude à produire des valeurs. Le patron paie cette marchandise. Le salaire en est le prix. Ce n'est donc pas le produit du travail qui est payé par le patron.

Le salaire doit permettre au salarié de satisfaire un certain nombre de besoins vitaux, à savoir :

- se nourrir ;
- se vêtir ;
- se loger.

de besoins sociaux : vivre dans la société aujourd'hui.

SAVEZ-VOUS QUE LE SALAIRE, C'EST AUSSI : un élément indispensable dans la vie économique du pays qui va être déterminé par plusieurs facteurs :

- 1) Le niveau de développement des forces productives :
c'est l'ensemble des hommes et des machines en fonctionnement
- 2) A la forme des rapports de production : on ne produit pas en 1984 comme on produisait en 1930. Il y a eu élévation de la qualification des travailleurs, évolution dans la manière de produire, changement du matériel utilisé. De plus, il y a eu accroissement de la population, des besoins nouveaux ont surgi.
- 3) Du niveau de conscience, d'organisation et de lutte des salariés :

Les salaires sont plus élevés là où il y a syndicalisation massive des salariés et luttes revendicatives.

Par exemple : dans un même secteur d'activité, les différences de salaires entre deux entreprises, dont l'une est fortement organisée et l'autre pas, peuvent atteindre jusqu'à 30%.

En résumé, pour un patron le salaire est un coût, une charge qu'il cherche à réduire en permanence pour grossir ses profits et par là, maintenir ses privilèges.

LE NIVEAU DES SALAIRES, VOUS CONNAISSEZ ?

Le SMIC au 1er juillet 84 pour 169 h était de :

4 028,96 F bruts

soit 3 422,20 F nets.

Il y a plus de 2 millions de salariés qui sont payés au SMIC et leur nombre ne cesse de grandir.

Sans compter les 800 000 jeunes qui sortent chaque année du système scolaire et qui, pour 250 000 à 300 000 d'entre eux, se retrouvent dans des formules apprentissages et de types contrats emploi-formation où le salaire est inférieur au SMIC.

La hiérarchie professionnelle se réduit vers le bas, par exemple :

- . en 1974 : un ouvrier professionnel 2 (OP2) gagnait 46% de plus que le SMIC
- . en 1983 : la différence était de 23%

Avec ce tassement des grilles de salaires et de classification, la smicardisation grandissante des salaires, la qualification n'est plus payée.

Le C.N.P.F. n'hésite pas à qualifier le SMIC et son montant de Salaire Maximum d'Inflation et de Crise. S'élevant avec violence contre toute augmentation et réclamant sa disparition, afin de pouvoir en toute liberté abaisser encore davantage le niveau des salaires et celui des minimums professionnels de branches d'entreprise.

La politique contractuelle :

Le patronat peut toujours faire de grandes envolées lyriques sur son attachement à la politique contractuelle, la réalité démontre que depuis longtemps le patronat refuse toute négociation sociale sérieuse sur les revendications des salaires, qui sont pour lui, désormais, des lieux de régression sociale.

Résultat : en 1983, la moitié des salariés gagnait moins de 5 300 F nets par mois.

Peut-on vivre normalement à notre époque avec de tels salaires ?

La politique contractuelle, c'est une définition fréquemment utilisée par le C.N.P.F. et les organisations syndicales réformistes (F.O., notamment).

Elle contient au départ l'idée de négociation débouchant sur la signature d'un contrat.

Dans la réalité, la négociation a perdu beaucoup de son efficacité dans la mesure où le C.N.P.F. ne vise que la régression sociale.

La crise est mise à profit par le patronat pour tenter d'imposer des reculs sociaux dans des accords signés avec les syndicats réformistes (ex : UNEDIC, négociation sur l'emploi).

La négociation pour elle-même, son rapport de force, sans lutte des travailleurs, ne peut être que favorable au patronat.

C'est pourquoi, il y a souvent danger à engager des négociations alors que les travailleurs sont peu ou mal mobilisés, d'autant que le plus souvent, ils ne sont pas ou mal informés du contenu et du déroulement de ces négociations. Cela conduit aux négociations magouillage, troc, etc... La C.G.T., pour sa part, réclame des négociations au grand jour, sous le contrôle des travailleurs en utilisant au maximum les droits syndicaux.

- Est-ce normal au regard du niveau de développement atteint par les forces productives dans notre pays ?
- Sont-ce ces salariés qui sont responsables de la crise, du niveau élevé des prix, de l'inflation ?

A ces questions, la C.G.T. répond NON !

Mais pour que ça change, il faut transformer l'objet même de la production.

- Le travail doit servir le développement économique de la nation et le progrès social ;
- le travail ne doit pas être utilisé pour l'accumulation de profits pour quelques-uns au travers de l'exploitation des autres.

Il faut une production qui soit orientée vers la satisfaction des besoins du pays et des hommes. Cela implique d'utiliser l'ensemble des capacités :

- économiques,
- industrielles,
- financières,
- humaines.

En finir avec le "profit roi" au nom duquel tout est sacrifié aujourd'hui.

S'il n'est pas honteux de faire du profit, ce qui l'est c'est de l'accaparer pour accumuler, grossir des fortunes privées, des empires au détriment de l'intérêt national, de l'intérêt général, contre ceux qui sont, par leur travail, les créateurs de richesses.

Voilà ce qui est normal, scandaleux et qu'il faut changer. Mais cela ne se fera pas sans la lutte, sans l'action unie, organisée des travailleurs.

C'est en responsabilisant les travailleurs, en élargissant les libertés, en développant la participation, la coopération entre les différentes catégories sociales et professionnelles que s'ouvriront des espaces de progrès, que toutes les capacités, les potentialités productives qui sont aujourd'hui en sommeil, lorsqu'elles ne sont pas purement et simplement détruites, retrouveront leur dynamisme, leur force de réalisation.

Cela suppose une nouvelle organisation du travail basée sur de nouveaux rapports de production.

C'est à partir de cette conception que la C.G.T. élabore et propose une nouvelle politique sociale dans les entreprises, les branches, le pays.

C'est pour réaliser ces objectifs que nous réclamons :

- le SMIC à 4 900 F valeur 1er janvier 1984, SMIC qui, à ce niveau, devrait servir de salaire mini garanti interprofessionnel à partir duquel devraient se négocier des minima de branches et d'entreprises
- ces minima garantis de branches devraient être le point d'appui des politiques salariales, des grilles de salaires professionnelles.

La C.G.T. revendique des grilles hiérarchiques unique du manoeuvre à l'ingénieur, qui rassemblent les salariés et permettent à chacun de se situer dans le cadre de ses connaissances, sa qualification, son expérience et ses responsabilités.

Ces grilles doivent permettre un véritable déroulement de carrière.

Ainsi, non seulement les connaissances, la qualification doivent être reconnues et payées mais elles doivent servir à la classification.

UNE MACHINE DE PLUS CA FAIT ENCORE DES CHOMEURS : F A U X

De tout temps, les progrès scientifiques et techniques, les métiers évoluent. Aujourd'hui, avec l'approfondissement de la crise du capitalisme, le patronat veut utiliser la modernisation de l'appareil de production pour resserrer sa gestion contre l'intérêt des travailleurs.

Le modernisme, les nouvelles technologies sont utilisées comme prétexte pour faire admettre des restructurations économiques, industrielles et sociales.

C'est en leur nom et à partir des exigences de profits que sont avancés les projets de licenciements qui se développent avec frénésie. C'est donc toujours le profit capitaliste qui se trouve au centre de l'affrontement.

Il est scandaleux que le progrès scientifique et technique, la modernisation de l'appareil de production, ne soient pas utilisés dans l'intérêt national et général, pour :

- améliorer la qualité et la qualification du travail ;
- réduire les temps de production et la durée du travail pour les salariés ;
- alléger les conditions du travail ;
- diminuer le coût d'un produit, d'une marchandises afin d'en réduire le prix, de le rendre plus accessible à la consommation de tous, et ce faisant, de favoriser la production et l'emploi

Moderniser est utile et nécessaire, mais pour la C.G.T. cela ne peut se réaliser sur le dos des travailleurs, développant le chômage ou les demi-emplois (travail à temps partiel).

Les secteurs industriels de notre pays ne sont pas dépassés, il faut de la sidérurgie, des énergies de toutes sortes parce que les besoins existent, que l'automobile est un besoin, au même titre que le logement, la nourriture, le vêtement, la santé, l'éducation, etc...

Tous ces besoins restent des réalités, les produire dans les meilleures conditions de réalisation pour élever leur qualité et leur performance d'utilisation et de rentabilité, dans le cadre de condition de travail plus facile pour les travailleurs, en réduisant, par l'introduction de machines, le travail pénible, répétitif, non intéressant.

En réduisant le coût de ces marchandises et donc le prix afin de les rendre accessibles pour tous, voilà quels sont les objectifs qu'il faut assigner à la modernisation. La question industrie de pointe ou ancienne ne se pose pas en terme d'opposition ou de disparition, ce qui est dépassé aujourd'hui pour permettre l'essor de l'ensemble des forces productives, c'est le capitalisme.

DIMINUER LE TEMPS DE TRAVAIL : LE

CHAOS POUR L'ECONOMIE : FAUX

Rappelez-vous !! En 1936, c'était déjà le même argument pour les négociations sur la semaine de 40 h.

Réduire le temps de travail, c'est :

- contribuer à améliorer les conditions de travail et de vie ;
- accompagner les mutations technologiques et favoriser la transformation de l'organisation et du contenu du travail ;
- participer à résorber le chômage ;

La réduction du temps de travail ne doit pas porter atteinte au pouvoir d'achat des salaires.

La réduction du temps de travail doit avoir pour but d'alléger le travail, d'améliorer la qualité de la vie au travail ainsi que la qualité du travail lui-même.

Le travail dégagé par cette réduction du temps de travail doit être utilisé pour créer des emplois.

Pour avoir une action efficace sur l'emploi et les conditions de travail, la réduction du temps de travail doit être d'un niveau suffisant.

Les heures supplémentaires doivent être strictement limitées aux situations imprévisibles et exceptionnelles, être subordonnées à l'accord préalable du CE ou DP et être intégralement et obligatoirement récupérées en repos compensateur.

Le contrôle des horaires par les travailleurs et leurs représentants syndicaux est la condition du respect des principes fondamentaux qui permettra à la réduction du temps de travail de se traduire par un véritable progrès économique et social.

Sur ces bases, la C.G.T. réclame :

- une nouvelle étape de réduction substantielle de la durée effective du travail sans diminution du salaire pour aller à terme rapproché vers la semaine de 35 h ;
- l'application immédiate de la semaine de 35 h pour les emplois pénibles, répétitifs, insalubres ou dangereux, pour le travail de nuit et en semi-continu, ainsi que pour les femmes enceintes.

GAGNER PLUS, TRAVAILLER MOINS,

- C'EST POSSIBLE !!

Une société doit avoir pour objectif de développer son économie, son industrie pour satisfaire les besoins de la population. Le progrès scientifique et technique aidant, il doit être possible de produire plus, plus facilement, à moindre coût.

Toutela question réside : à qui profite les richesses créées ? Comment sont-elles réparties ?

Il est donc possible de répondre favorablement à notre interrogation à condition de fixer à la production un but social et collectif pour la société, pour les salariés.

Ce n'est pas le fruit d'un hasard, si aujourd'hui, ce sont les travailleurs, la C.G.T. qui posent sur le fond les questions de l'efficacité économique, industrielle et sociale de la production.

Un travail utile socialement, d'un contenu intéressant, faisant appel à la qualification professionnelle et la mise en oeuvre de larges connaissances.

Un travail rémunéré convenablement dans le cadre d'une grille des salaires qui s'établisse en positionnant dans une hiérarchie professionnelle, les connaissances, la qualification, l'expérience, les responsabilités.

Pour cela, il faut briser avec l'autoritarisme patronal qui sévit et fait le plus souvent la loi.

Faire reculer l'hégémonie patronale qui décide de tout :

- du travail ou du chômage ;
- du niveau des salaires ;
- des investissements, de la modernisation ou non ;
- des conditions de travail et ainsi de la santé ou non des hommes au travail, de la politique d'individualisation tellement propice au renforcement de l'exploitation des travailleurs.

Pour atteindre l'efficacité économique, industrielle et sociale, il est indispensable de faire reculer l'arbitraire, l'inégalité sociale.

Il faut donner aux travailleurs toute la place dans la vie du pays et dans celle des entreprises.

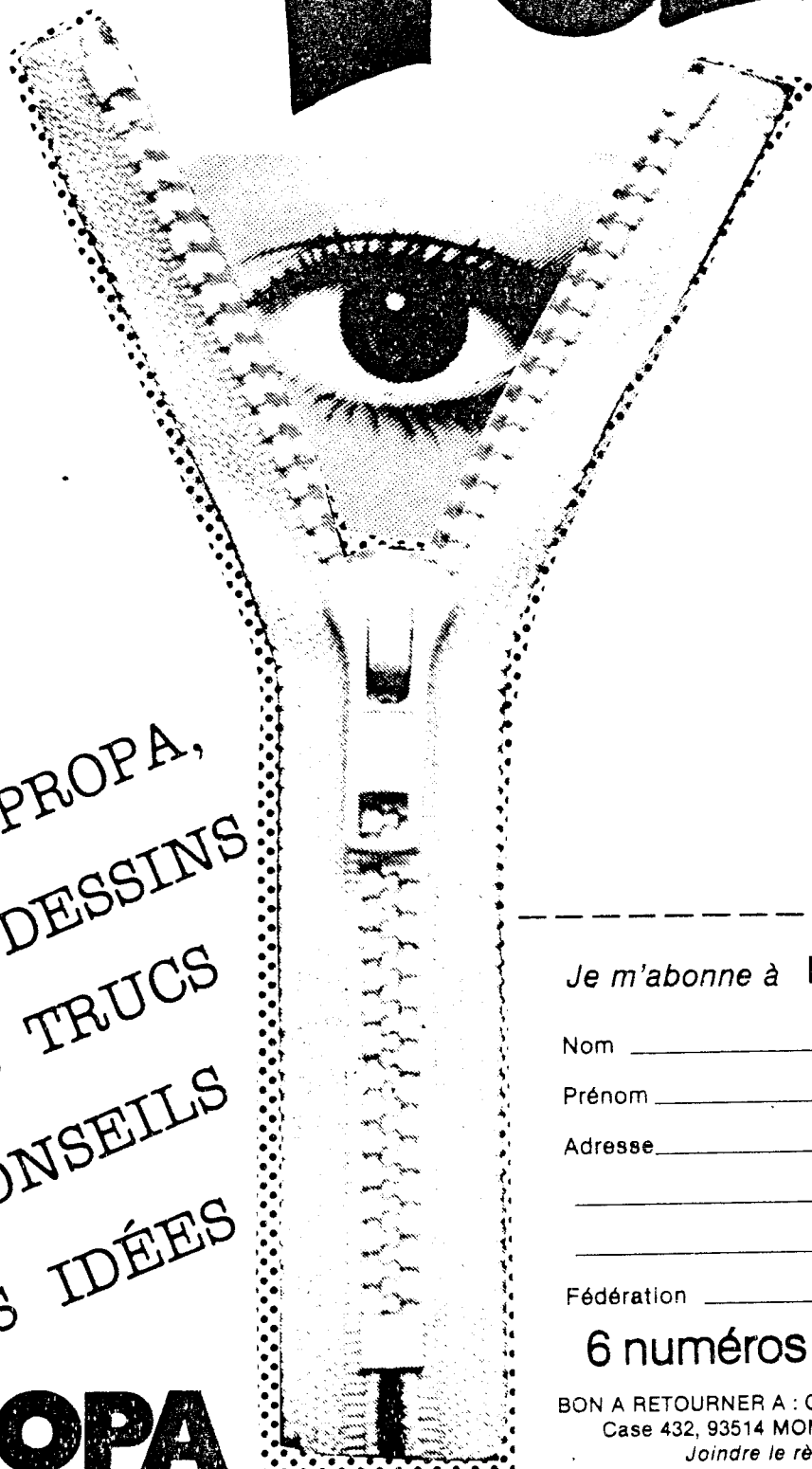
ooo

ATTENTION

Dans la lettre du 24/8/84, Réf JA/MCL 496/84, nous vous signalons que les tarifs du matériel propagande des 1ere et 2ème colonnes s'entendent "prix livré", "prix emporté".

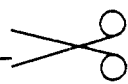
Veillez nous excuser de cet oubli.

OUVREZ L'ŒIL!



DE LA PROPA,
DES DESSINS
DES TRUCS
DES CONSEILS
DES IDÉES

PROPA



Je m'abonne à **PROPA**

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Fédération _____

6 numéros : 150 F

BON A RETOURNER A : GESTION DU PROPA,
Case 432, 93514 MONTREUIL CEDEX
Joindre le règlement